

29^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE

69^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 25 au 29 septembre 2017

CSP29.R8
Original : anglais

RÉSOLUTION

CSP29.R8

ÉLECTION DE TROIS ÉTATS MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF AU TERME DES MANDATS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DU GUATEMALA ET DE LA TRINITÉ-ET-TOBAGO

LA 29^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,

Ayant présents à l'esprit les dispositions des articles 4.D et 15.A de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé ;

Considérant que Belize, Canada et Pérou ont été élus pour faire partie du Comité exécutif au terme des mandats des États-Unis d'Amérique, du Guatemala et de la Trinité-et-Tobago,

DÉCIDE :

1. De déclarer que Belize, Canada et Pérou ont été élus pour faire partie du Comité exécutif pour une période de trois ans.
2. De remercier les États-Unis d'Amérique, le Guatemala et la Trinité-et-Tobago pour les services rendus à l'Organisation au cours des trois dernières années par leurs représentants au sein du Comité exécutif.

(Cinquième réunion, 27 septembre 2017)
